

MOURIR PEUT ATTENDRE GPL451f6



Frédérique CASSEREAU
Avocate au barreau de Paris, maître
de conférences à Sciences Po Paris,
Hoche Avocats

“ La filière Droit reste,
cette année encore,
la filière la plus demandée
sur Parcoursup ”

Convoquer James Bond, il faut au moins cela pour relever le nouveau défi que nous annoncent depuis quelques temps économistes, scientifiques, cabinets de conseil, relayés par les médias à grands coups de Unes façon *Libération*, sur la mort du métier d’avocat.

Ainsi, un podcast sur Radio France professe avec une certitude schumpétérienne que « ce sont tous les emplois intellectuels qui sont menacés : tous les métiers du droit, avocats, notaires, juristes, consultants ».

Un peu plus nuancé, de nombreux articles s’interrogent : l’IA dans le secteur juridique est-elle une menace ou une opportunité ?

Une menace : un monde judiciaire déshumanisé dans lequel les avocats ne seraient plus qu’un vecteur de transmission de données à des machines.

Une opportunité : la digitalisation des tâches à faible valeur ajoutée rendra ses lettres de noblesse à notre profession et nous ne serons plus que stratégie, éloquence et engagement.

On notera que les juges ne sont pas épargnés par ces funestes présages : la fonction de juger pourrait disparaître. Ainsi, la justice serait rendue par Cujas, un système expert qui a remplacé les hommes, car perçue comme trop subjective.

Cette justice sans hommes a d’ores et déjà été décrite dans une dystopie *Lex Humanoïde : des robots et des juges*, et ne nous semble plus totalement inconcevable... (M.-P. Mazeau-Janotet, *Lex Humanoïde : des robots et des juges*, Thot Eds, 2017)

Et pourtant dans le même temps, les cassandres auront fait le constat que la filière Droit reste, cette année encore, la filière la plus demandée sur Parcoursup.

Curieux paradoxe pour la génération Z qui a nécessairement été alertée par ces sombres perspectives.

Alors pourquoi cet engouement ? Le « Droit c’est carré ! » entonne cette génération selon l’une de ses expressions du moment, quand la nôtre avait pour maxime « le Droit mène à tout à condition de s’en sortir. ».

Faisons leur confiance, à eux qui au moins ont la mémoire toute fraîche de leurs cours de philosophie : Bernanos et la technique, Platon et la Justice, Rousseau et le contrat social.

Les futurs bacheliers ont la préscience que si l’intelligence artificielle constitue une révolution, c’est une formidable opportunité pour l’avocat de garantir que l’homme demeure toujours au cœur de la justice.

Ils prendront la main sur le développement des outils numériques pour qu’ils restent au service de notre déontologie, ils inventeront de nouveaux combats, de nouveaux rêves de Justice tout en se débarrassant des tâches laborieuses et subalternes.

Ainsi, il est réjouissant de constater que pendant que des étudiants en droit de Cambridge conçoivent l’algorithme Casecruncher qui fournit des réponses juridiques dans des délais records, un cabinet d’avocats américain a déposé un recours contre DoNotPay, premier robot avocat, accusé non seulement d’exercer le droit sans diplôme, mais encore d’avoir rendu des prestations de piètre qualité.

Alors oui *Mourir peut attendre* pour les avocats, aussi certainement que James Bond peut survivre sans les équipements de Q. ●